



Tarifs pratiqués par l'agence

- **Expertise de la valeur vénale** dans le cadre des successions et des divorces : à partir de 290 €HT. Selon la grille de barèmes CNE
- **Estimation complète** et détaillée après visite sur place.
Rapport d'expertise complet sous 24h. Estimation offerte dans le cadre d'un mandat de vente.
- **Honoraires de location** : soumis à l'encadrement des loyers
 - 12 €/m² : recherche de locataire et rédaction du bail
 - 3 €/m² : rédaction de l'état de lieux
- **Honoraires lié à une vente** :

Valeur du bien comprise entre 0 et 39 999 €	7%
Valeur du bien comprise entre 40 000 et 99 999 €	6%
Valeur du bien comprise entre 100 000 et 999 000 €	4%
Valeur du bien supérieure ou égale à 1 million d'euros	3%